

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT  
Chef-lieu de canton

DEC 88 /2024

## DECISION

**Objet : signature d'un contrat d'engagement avec l'association SLAVAGAMES pour un spectacle le 19 juillet 2024 sur la place « kiosque ».**

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de SLAVAGAMES,
- Le Maire soussigné,

### DECIDE:

**ARTICLE 1 : « L'association SLAVAGAMES »** un contrat d'engagement pour un spectacle le 19 juillet 2024 sur la place « kiosque »,  
aux conditions suivantes :

L'association SLAVAGAMES\_dont le siège social se situe

4 PLACE SAINT GOHARD 59285 ARNEKE France  
N° Siret : 84208769400019

**Montant** : 100 € HT (cent euros).

**Date de signature du contrat** : le 06 juin 2024

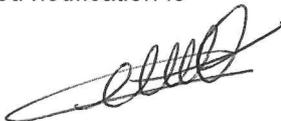
**ARTICLE 2** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, le 06 / 06 / 2024

Le Maire,

Acte rendu exécutoire par  
dépôt en sous-Préfecture le  
Publication ou notification le

Le Maire



**David CALCOEN**

**David CALCOEN**

